

Plan Local d'Urbanisme

Depuis le dernier trimestre de l'année 2006 a été mis en place un plan local d'urbanisme pour remplacer le plan d'occupation des sols. Après plusieurs mois d'études, une réunion publique, le conseil municipal de l'époque approuve le PLU.

Dans le PLU, un règlement a été établi conformément au code de l'urbanisme. Le règlement s'applique à l'intégralité du territoire de la commune d'Estrées.

Si vous avez des projets de travaux sur votre domaine, avant toute décision de votre part, veuillez vous rapprocher des services de la mairie afin de prendre connaissance des règles en vigueur sur la commune. Le document est également téléchargeable sur le site internet dans la rubrique « travaux et urbanisme ».

Le non respect des règles peut conduire à des poursuites judiciaires et au démontage complet de vos travaux engagés ou réalisés. Sachez aussi qu'un tiers peut engager des poursuites à votre encontre si vous ne respectez pas les règles du PLU.

Grand prix cycliste de Gouy sous Bellonne

La course cycliste de Gouy aura lieu le lundi 10 avril après-midi. Comme chaque année des mesures de sécurité seront à respecter.

La circulation se fera donc dans le sens de la course. Aucun doublement des coureurs ne sera possible afin de ne pas occasionner d'accident.

La course empruntera à Gouy la rue de Férin en direction de la RD 956, puis la côte de l'Ermitage jusqu'au carrefour Estrées – Bellonne puis la RD 44, au centre de Bellonne en direction de Gouy.

La circulation se dirigeant vers Douai et venant de Tortequesne sera dirigée au carrefour de Bellonne sur la RD 956 vers Estrées via la RD 135 puis au pont du Molinel, il conviendra de prendre la direction de Goeulzin puis Douai.

De même, pendant le temps de la course les automobilistes Estrésiens se rendant vers Douai seront dirigés également vers Goeulzin. La rue de Gouy à Estrées sera barrée au carrefour des rues de l'église, Octave Hérin et de Gouy pendant le temps de la course, sauf pour les riverains. La circulation automobile sera interdite vers le rond-point de l'Ermitage. L'accès vers Estrées à ce rond-point sera également fermé.

Les automobilistes devant se rendre dans le Pas de Calais seront dirigés vers Bellonne en empruntant la rue du Général de Gaulle. Si vous devez emprunter la zone de course, veuillez respecter la plus grande prudence. Veuillez également respecter les signaleurs et leurs consignes.

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 avril 2017**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées
TEL : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Avril 2017

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|--|-------|-------------------------|------------------------------------|----------|----------------------------------|---|
| | | | | | 1 | 2 |
| | | | | | 9h45 à 11h45 : Mairie ouverte | 9h - médiathèque : Parcours du Cœur avec BVE |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 16h-19h : Médiathèque | | Ramassage des verres | Ramassage des déchets verts | | | |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 16h-19h : Médiathèque | | | Ramassage des déchets verts | | 9h45 à 11h45 : Mairie ouverte | Pâques |
| <i>Vacances scolaires</i> | | | | | | |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| Lundi de Pâques Jour férié | | | Ramassage des déchets verts | | | 8h-19h - école : 1 ^{er} tour des élections présidentielles |
| <i>Vacances scolaires</i> | | | | | | |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 16h-19h : Médiathèque | | | Ramassage des déchets verts | | 9h45 à 11h45 : Mairie ouverte | |
| NOTES : | | | | | | |
| 7 mai : 2 ^{ème} tour des élections présidentielles 11 juin : 1 ^{er} tour des élections législatives 18 juin : 2 ^{ème} tour des élections législatives | | | | | | |

De nouveaux radars pédagogiques aux entrées du village

Afin de renforcer la sécurité dans le village des radars pédagogiques seront installés prochainement aux entrées du village sur la rue du Général de Gaulle (en venant de Bellonne) et sur la rue du Moulinel en venant de Goeulzin. Leur objectif est avant tout de faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse à l'entrée du village. Nous vous rappelons que cette dernière est limitée à 50 km/h.

Elections présidentielles

Les prochaines élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai prochain. Le bureau de vote sera installé dans le hall de l'école maternelle, rue du chalet. Il sera ouvert de 8h à 19h.

Pour voter, chaque électeur devra présenter sa carte d'identité et sa carte d'électeur signée. Ces dernières sont actuellement en cours de distribution dans la commune.

Ecole Thérèse Gras – Inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018

Les inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018 se dérouleront tous les lundis de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 15h30 ou sur rendez-vous pris au 03.27.89.64.60 à partir du 27 mars et jusqu'au 1^{er} mai.

L'enfant doit être âgé de deux ans révolus au jour de la rentrée et les parents doivent se munir :

- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.
- de l'autorisation d'inscription délivrée par la Mairie (sur présentation du livret de famille).

En cas de changement d'école, du certificat de radiation délivré par l'ancienne école.

Les enfants nés en 2015, préinscrits à l'école, seront placés en liste d'attente et admis dans la limite des places disponibles.

La propreté dans notre village, c'est l'affaire de tous

Notre village rural est un lieu où il fait bon vivre. Avec l'arrivée des beaux jours, nous espérons encore davantage profiter de nos espaces extérieurs aussi bien au cœur du village que dans la campagne environnante. Il convient de les respecter. L'entreprise en charge de l'entretien de l'espace vert face au billon a eu la désagréable surprise de tondre une pelouse couverte de déjections canines.

Pour garder ces espaces agréables, merci à chacun de veiller à respecter l'environnement :

- Etre vigilants lors de la promenade de vos chiens,
- Ne pas laisser trainer vos papiers, mégots ou autres détritrus sur les trottoirs ou sur les bordures de routes,
- Eviter de déposer vos poubelles trop longtemps avant le ramassage et de laisser trainer vos containers vides sur les trottoirs.

La propreté de notre village, c'est l'affaire de tous.

Ramassage des déchets verts

D'avril à octobre, le ramassage des déchets verts reprend tous les jeudis pour les habitants équipés d'un bac. Ce dernier peut être loué pour un montant de 40 €/an. D'autres solutions existent pour le recyclage de vos déchets verts : le compostage individuel, le dépôt dans les déchèteries de la CAD. La plus proche se situe à Arleux.

Parcours du Cœur - Dimanche 2 avril 2017 à 9 h

Bien Vivre à Estrées vous propose de participer à une marche dans le cadre du Parcours du cœur de la Fédération Française de Cardiologie, le dimanche 02 avril 2017. Le rendez-vous est fixé à 9 h à la médiathèque. Deux parcours de 8 et 12 km ont été définis. Les modalités d'organisation vous seront données en début de marche.

Bien Vivre à Estrées vous offrira une collation à l'issue de la marche. La participation au Parcours du cœur est gratuite et ouverte à tous.

Centres de Loisirs

Les dossiers d'inscriptions pour l'accueil de loisirs d'avril sont disponibles. Vous pouvez les retirer en Mairie ou auprès de Charlotte à l'école. Ils sont également disponibles sur le site Internet de la commune.

Bilan de l'opération nettoyage nature

Le samedi 18 mars, Bien Vivre à Estrées, en partenariat avec la municipalité, a organisé une opération "Nettoyage nature", des chemins et des accotements aux entrées de notre village. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre de l'opération Hauts-de-France propres organisée par la Région.

Nos remerciements vont aux quinze bénévoles qui ont procédé au nettoyage des accotements des routes vers Bellonne, Gouy sous Bellonne, Arleux et Le Molinel, malgré des conditions météorologiques peu favorables. Au total, l'opération a permis de ramasser environ 3 m³ de déchets, dont une majorité de bouteilles et quelques objets inattendus ! Cette opération citoyenne doit nous inciter tous à faire des gestes au quotidien pour préserver notre environnement, notamment en ne jetant pas nos déchets dans la nature.

Baie de Somme - Dimanche 21 mai 2017

Bien Vivre à Estrées organise une journée en Baie de Somme, le dimanche 21 mai 2017. Cette journée vous permettra de visiter le Parc du Marquenterre et de découvrir la nature et la vie des oiseaux migrateurs grâce aux commentaires d'un guide Nature. Après la pause déjeuner libre, vous pourrez prendre le Chemin de Fer de la Baie de Somme, authentique train à vapeur depuis la gare du Crotoy jusqu'à celle de Saint Valéry.

Les modalités d'inscription à cette journée seront distribuées prochainement dans vos boîtes aux lettres. La clôture des inscriptions est fixée au samedi 15 avril 2017.

Mais qui a volé l'Estréesors de Pâques ?

Dimanche 09 avril, l'APE organise un jeu d'enquête dans le village pour les enfants de l'école et leurs familles. Objectif du jeu : retrouver le voleur des œufs de Pâques. Les équipes constituées d'enfants et d'adultes parcourrons le village pour aller à la rencontre de personnages détenant différents indices. Mais attention l'un d'entre eux est le voleur !

Le jeu débutera à 14h00 et se terminera entre 16h00 et 16h30. Merci donc d'être vigilant si vous circulez en voiture dans village pendant le jeu.